

**ARRÊTÉ DEP-2024-037 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2012 portant création du baccalauréat professionnel Pilote de ligne de production ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat Pilote de ligne de production pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Christine LOUVEAU, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Aziz BOUHOUT, enseignant

Enseignants :

Monsieur Damien LUIZZA

Monsieur Robin VITALINI

Madame Camille HELLEU

Madame Khadra RIAHI

Professionnelles :

Madame Cécile MEIGNE

Madame Meryem EL GHRIB

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER